



Devenir bénévole à l'Institut pour l'Éducation Financière du Public – IEFP

***Mission avec l'Éducation nationale
Année 2016/2017***

Créé à l'initiative de l'Autorité des Marchés Financiers, l'Institut pour l'Éducation Financière du Public – IEFP, a notamment pour missions :

- l'information, la formation et le développement de la culture générale du grand public, dont le public scolaire, en matière économique et financière ;
- la réalisation de missions éducatives dans les domaines économique et financier.

L'Institut communique également sous l'appellation "**La finance pour tous**".
Son siège social est situé au 41, Boulevard des Capucines, 75002 PARIS.

Pour l'année scolaire **2016/2017**, l'Institut recherche **64 bénévoles** pour parrainer des élèves de terminale Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) de toute l'**Académie de Créteil** (Départements 77/93/94).

En complément de la convention nationale signée avec le Ministère de l'Éducation nationale, l'Institut a signé des conventions avec plusieurs Académies, dont celle de Créteil.

Dans le cadre de l'épreuve spécialisée en finance et gestion, **coefficient 6 au Baccalauréat** Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG), des bénévoles sont recherchés pour parrainer des petits groupes de deux ou trois élèves de Terminale qui doivent :

- trouver une entreprise locale qui leur fournira ses derniers bilans et comptes d'exploitation,
- réaliser une étude du contexte économique, social, environnemental,
- trouver une problématique financière, comptable, RH, ... en rapport avec cette entreprise,
- traiter de cette problématique tout au long de l'année scolaire en contrôle continu avec le professeur,
- réaliser un dossier numérique compilant tous leurs travaux (noté sur 12 points),
- présenter oralement leurs travaux devant un jury (noté sur 8 points).

Les missions du parrain

Le parrain aide les jeunes à mener à bien leur projet en apportant ses connaissances et ses compétences. Il

- aide éventuellement à trouver une entreprise,
- assiste les jeunes dans la récupération et l'analyse des données comptables, financières, managériales, RH, ... , nécessaires à l'étude,
- prépare les jeunes à l'entretien devant un jury,
- encourage moralement les jeunes pour la réussite au Baccalauréat.

Le parrain doit être accessible et disponible au moins à distance. Il convient de savoir encourager, conseiller sans imposer, partager avec l'enseignant qui reste maître de son programme scolaire et de ses objectifs pédagogiques.

Les lycées concernés à la rentrée scolaire 2016 sont :

- Hector Berlioz à **Vincennes**,
- Pablo Picasso à **Fontenay-sous-Bois**,
- Voillaume à **Aulnay-sous-Bois**,
- Martin Luther King à **Bussy St-Georges**,
- Langevin Wallon à **Champigny-sur-Marne**,
- Thibaut de Champagne à **Provins**,
- Gaston Bachelard à **Chelles**,
- Evariste Galois à **Noisy-le-Grand** et
- Samuel de Champlain à **Chennevières-sur-Marne**.

Remarque : Même si les échanges sont réalisés à distance (messagerie Internet, WhatsApp, téléphone, Skype, etc.), le tutorat est plus facile lorsque les parrains sont domiciliés non loin des lycées concernés.

La période et la durée de parrainage

Le parrain intervient sur la période de l'année scolaire c'est-à-dire d'octobre à juin, hors de congés scolaires. Le temps consacré à cette mission par le bénévole est évalué à **une heure en moyenne par semaine ainsi que trois ou quatre déplacements sur l'année** (prévoir des séances de parrainage d'une à deux heures environ) dans le lycée concerné (ou au siège de l'IEFP).

La rencontre avec les autres intervenants

Le parrain rencontre, au cours **d'une réunion préparatoire** en septembre 2016, au siège de l'IEFP, les autres parrains, les Inspecteurs/Inspectrices d'Académie, les professeurs et les membres de l'association. **Une réunion de clôture** sera également organisée en fin d'année scolaire (juin 2016) pour faire le point et fêter les réussites au Baccalauréat.

Le dépôt de candidature

Le parrain pose sa candidature **avant le 31 juillet 2016** auprès de l'IEFP (benevoles@lafinancepourtous.com) qui le recontacte ensuite par courriel ou téléphone. Il est nécessaire d'indiquer les grandes lignes de son parcours professionnel.

Les contacts :

- benevoles@lafinancepourtous.com
- [Philippe LOUSKY : 01.44.50.00.89](tel:0144500089)

*L'IEFP est une association d'intérêt général indépendante créée en 2006.
Elle est éligible au mécénat.*

*Ses principaux soutiens sont l'Autorité des marchés financiers, la
Fédération Bancaire Française et la Banque de France.*

Elle est agréée et soutenue par le Ministère de l'Education nationale.



Mars 2016